



TPI NOVODOR ALPILLE

CONCENTRÉ PUISSANT SURODORANT
pour TRAITEMENT des ENDROITS MALODORANTS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation concentrée de composés surodorants hydrosolubilisés à base d'essences de plantes et d'huiles essentielles, d'agents dispersants favorisant l'application.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide.
. ODEUR	: Puissante de fleurs des montagnes
. COULEUR	: Incolore
. MASSE VOLUMIQUE	: 940 g/l +/- 20 g/l environ.
. ASPECT	: Limpide.
. RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre
. pH pur	: 6,80
. INFLAMMABILITÉ	: INFLAMMABLE
. POINT D'ÉCLAIR	: 26 °C – Afnor coupe fermée.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Dispersable dans l'eau

Non corrosif, non caustique.

Très concentré en huiles essentielles surodorantes. **LONGUE REMANENCE OLFACTIVE.**

Par son pouvoir odoriférant puissant, apporte une odeur fraîche et fruitée, saine et particulièrement agréable.

Apporte une action odoriférante agréable en addition dans les détergents, les nettoyeurs de sols dilués compatibles.

UTILISATIONS :

▶ Proximité de zones malodorantes	▶ Lieux de passages, ▶ Halls d'accueil ou d'hôtels ▶ Gares ▶ Salles de réunion ▶ Cages d'ascenseurs ▶ Vestiaires ▶ Salles de sports	▶ Autobus ▶ Métros et « Chemin de fer » ▶ Maisons de retraite ▶ Bureaux ▶ Immeubles collectifs ▶ Caves ▶ Sous-sols ▶ Parkings ▶ Bâtiments publics
▶ Locaux à poubelles		



TALLIN-PI
PACIFIC-INDUSTRIE

B.P : 4045 PAPEETE
PAPEETE – TAHITI
POLYNESIE FRANCAISE
Bureau : 40824858 Fax : 40410497
Vini : 87740834

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

Suite fiche technique **TPI NOVODOR ALPILLE**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. APPLICATIONS :

FONCTION	UTILISATIONS	
SURODORANT RÉMANENT	1 / Pur : Par pulvérisation directement sur les surfaces et parois où l'on souhaite amener et fixer un effet surodorant.	
	2 / Pur : Par brumisation en 1 ou 2 reprises dans l'atmosphère selon l'intensité odorante souhaitée en fonction des locaux.	
	3 / Dilué : Par apport dans la solution de nettoyage ou dans l'eau de rinçage pour application sur les sols ou carrelages thermoplastiques, etc...	

RECOMMANDATIONS



DANGER

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Conseils de prudence - Intervention :
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Conseils de prudence - Stockage :
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Contient du :

EUH208 Contient ALDEHYDE HEXYL CINNAMIQUE. Peut produire une réaction allergique.
EUH208 Contient -2-(TERT.BUTYLBENZYL) PROPANAL. Peut produire une réaction allergique.
EUH208 Contient COUMARINE. Peut produire une réaction allergique.
EUH208 Contient CITRONELLOL. Peut produire une réaction allergique.
EUH208 Contient EUGENOL. Peut produire une réaction allergique.
EUH208 Contient ISOEUGENOL. Peut produire une réaction allergique.

- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Bien refermer l'emballage après chaque utilisation. Stocker à l'écart de sources de chaleur ou de flamme.
- . En cas de contact avec la peau, les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- . Ne pas fumer pendant l'application. Ne pas pulvériser à l'état pur sur une flamme ou un objet incandescent
- Toujours effectuer au préalable, un essai préliminaire pour déterminer compatibilités, concentrations appropriés par rapport à l'effet recherché.

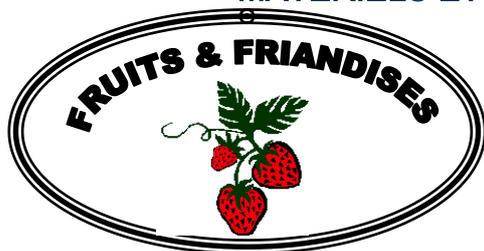
Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE



TPI NOVODOR BONBON

CONCENTRÉ PUISSANT SURODORANT
pour TRAITEMENT des ENDROITS MALODORANTS
à USAGE PROFESSIONNEL

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation concentrée de composés surodorants hydrosolubilisés à base d'essences de plantes et d'huiles essentielles, d'agents dispersants favorisant l'application.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ÉTAT PHYSIQUE : Liquide.
- . ODEUR : Puissante de fruits rouges et de friandises
- . COULEUR : Orangée.
- . MASSE VOLUMIQUE : 940 g/l +/- 20 g/l environ.
- . ASPECT : Limpide.
- . RÉACTION CHIMIQUE : Neutre
- . pH pur : 6,80
- . INFLAMMABILITÉ : **INFLAMMABLE**
- . POINT d'ÉCLAIR : 26 °C – Afnor coupe fermée.



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . **Dispersable dans l'eau**
- . **Non classé comme préparation toxique ou nocive selon directive européenne en vigueur.**
- . Non corrosif, non caustique.
- . Très concentré en huiles essentielles surodorantes. **LONGUE REMANENCE OLFACTIVE.**
- . **Par son pouvoir odoriférant puissant**, apporte une odeur fraîche et fruitée, saine et particulièrement agréable.
- . Apporte une action odoriférante agréable en addition dans les détergents, les nettoyeurs de sols dilués compatibles.

UTILISATIONS :

▶ Proximité de zones malodorantes	▶ Lieux de passages, ▶ Halls d'accueil ou d'hôtels ▶ Gares ▶ Salles de réunion ▶ Cages d'ascenseurs ▶ Vestiaires ▶ Salles de sports	▶ Autobus ▶ Métros et « Chemin de fer » ▶ Maisons de retraite ▶ Bureaux ▶ Immeubles collectifs ▶ Caves ▶ Sous-sols ▶ Parkings ▶ Bâtiments publics
-----------------------------------	---	---

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

Suite fiche technique **TPI NOVODOR BONBON**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. APPLICATIONS :

FONCTION	UTILISATIONS	
SURODORANT RÉMANENT	1 / Pur : Par pulvérisation directement sur les surfaces et parois où l'on souhaite amener et fixer un effet surodorant. 2 / Pur : Par brumisation en 1 ou 2 reprises dans l'atmosphère selon l'intensité odorante souhaitée en fonction des locaux. 3 / Dilué : Par apport dans la solution de nettoyage ou dans l'eau de rinçage pour application sur les sols ou carrelages thermoplastiques, etc...	

RECOMMANDATIONS



ATTENTION

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
 P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conserver hors de la portée des enfants.
 Bien refermer l'emballage après chaque utilisation. Stocker à l'écart de sources de chaleur ou de flamme.
 Ne pas fumer pendant l'application. Ne pas pulvériser à l'état pur sur une flamme ou un objet incandescent

Toujours effectuer au préalable, un essai préliminaire pour déterminer compatibilités, concentrations appropriées par rapport à l'effet recherché.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
 NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

**TPI NOVODOR TIARE**

CONCENTRÉ PUISSANT SURODORANT
pour TRAITEMENT des ENDROITS MALODORANTS
à USAGE PROFESSIONNEL

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation concentrée de composés surodorants hydrosolubilisés à base d'essences de plantes et d'huiles essentielles, d'agents dispersants favorisant l'application.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide.
. ODEUR	: Puissante de tiaré
. COULEUR	: Incolore
. MASSE VOLUMIQUE	: 940 g/l +/- 20 g/l environ.
. ASPECT	: Limpide.
. RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre
. pH pur	: 6,80
. INFLAMMABILITÉ	: INFLAMMABLE
. POINT d'ÉCLAIR	: 26 °C – Afnor coupe fermée.

**PROPRIÉTÉS PRINCIPALES**

- . **Dispersable dans l'eau**
- . Non corrosif, non caustique.
- . Très concentré en huiles essentielles surodorantes. **LONGUE REMANENCE OLFACTIVE.**
- . **Par son pouvoir odoriférant puissant**, apporte une odeur fraîche et fruitée, saine et particulièrement agréable.
- . Apporte une action odoriférante agréable en addition dans les détergents, les nettoyeurs de sols dilués compatibles.

UTILISATIONS :

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Proximité de zones malodorantes ▶ Locaux à poubelles | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lieux de passages, ▶ Halls d'accueil ou d'hôtels ▶ Gares ▶ Salles de réunion ▶ Cages d'ascenseurs ▶ Vestiaires ▶ Salles de sports | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Autobus ▶ Métros et « Chemin de fer » ▶ Maisons de retraite ▶ Bureaux ▶ Immeubles collectifs ▶ Caves ▶ Sous-sols ▶ Parkings ▶ Bâtiments publics |
|---|---|---|

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

Suite fiche technique **TPI NOVODOR TIARE**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. APPLICATIONS :

FONCTION	UTILISATIONS	
SURODORANT RÉMANENT	1 / Pur : Par pulvérisation directement sur les surfaces et parois où l'on souhaite amener et fixer un effet surodorant. 2 / Pur : Par brumisation en 1 ou 2 reprises dans l'atmosphère selon l'intensité odorante souhaitée en fonction des locaux. 3 / Dilué : Par apport dans la solution de nettoyage ou dans l'eau de rinçage pour application sur les sols ou carrelages thermoplastiques, etc...	

RECOMMANDATIONS



ATTENTION

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contient du :

EUH208 Contient BENZYL SALICYLATE. Peut produire une réaction allergique.
 EUH208 Contient AMYL CINNAMIC ALDEHYDE, ALPHA. Peut produire une réaction allergique.
 EUH208 Contient GERANIOL (SEE FOOTNOTE 1). Peut produire une réaction allergique.
 Conserver hors de la portée des enfants.
 Bien refermer l'emballage après chaque utilisation. Stocker à l'écart de sources de chaleur ou de flamme.
 Ne pas fumer pendant l'application. Ne pas pulvériser à l'état pur sur une flamme ou un objet incandescent

Toujours effectuer au préalable, un essai préliminaire pour déterminer compatibilités, concentrations appropriés par rapport à l'effet recherché.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



TALLIN-PI
PACIFIC-INDUSTRIE

B.P : 4045 PAPEETE
PAPEETE – TAHITI
POLYNESIE FRANCAISE
Bureau : 40824858 Fax : 40410497
Vini : 87740834

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

TPI NOVODOR MARINE

CONCENTRE ODORANT PROFESSIONNEL POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA NEUTRALISATION DES MAUVAISES ODEURS AVEC FONCTION DESTRUCTRICE D'ODEUR.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Composition à base d'aromatiques, d'huiles essentielles florales, de masqueurs neutralisant de mauvaises odeurs, d'agents humectants de fixation, solvants légers purifiés hydrodispersant, composés sélectionnés de qualité parfumerie.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- ETAT PHYSIQUE	: Liquide
- ASPECT	: Translucide de couleur vert pastel
- MASSE VOLUMIQUE	: 870 g/l +/- 20g/l
- INFLAMMABILITÉ	: Non inflammable
- REACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre
- PH	: 6.30
- SENTEUR	: Marine

Utilisations désodorisation avec effet surodorant :

Rues piétonnes
Cages d'escalier ou d'ascenseur
Halls d'immeubles
Halles de marché
Poubelles, Locaux à poubelles
Mairies, locaux collectifs
Lycées, écoles,
Hôpitaux, maisons de retraite

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Soluble dans l'eau en toutes proportions.
- Pouvoir de combinaison et de neutralisation des sources de mauvaises odeurs principalement odeurs confinées de vestiaires, salle de réunion, odeur de tabac, odeur d'origine fermentaire.
- Peut être additionné dans les solutions de lavage compatibles pour lesquelles une fonction surodorante complémentaire est souhaitée.
- Fonction de désodorisation accompagnée d'un effet parfumant et frais de l'atmosphère.
- Trouve son application dans les lieux et locaux collectifs ou publiques, municipalités, pour les bureaux, vestiaires, salles de spectacles, stades, piscine, douches, toilettes, couloirs, sous-sols, etc...en milieu et environnement hospitalier, scolaire, et tout endroit, où il est nécessaire d'assurer une atmosphère parfumée agréable et fraîche.

R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577

Révision n° 2 – HJMJ - 215159

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

Suite fiche technique **TPI NOVODOR MARINE**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise en solution dans l'eau à la concentration de dilution souhaitée et selon la méthode d'application : rinçage de surfaces, pulvérisation, nébulisation.

Désodorisation rue piétonne : diluer à l'eau à raison de 1 partie de produit pour 500 à 1500 parties d'eau suivant intensité souhaitée. (Appliquer de préférence sur un sol humidifié).

En addition dans une solution de lavage : 10 à 50 ml par litre de solution lavante concentrée à diluer.

Suivant le cas, terminer par un rinçage complet contrôlé à l'eau potable.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contient

- moins de 5% de : agents de surface cationiques
- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface non ioniques
- parfums

Conserver hors de la portée des enfants.

Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Ne pas mélanger avec d'autres détergents, savons, de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.